

Programme éducatif du CPE

Les petits lutins de Roussin

(Mis à jour par le conseil d'administration le 22 février 2017)



TABLE des MATIÈRES

Introduction

Le *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin*. Qu'est-ce que c'est?
Pourquoi? Pour qui?
Quel est son contenu? Comment est-il organisé?

Section I - VALEURS PROFESSIONNELLES COMMUNES

- 1.1 Valeurs professionnelles communes. Qu'est-ce que c'est? Pour qui?
- 1.2 Valeurs professionnelles communes. Quelles sont-elles?
 - 1.2.1 Le respect
 - 1.2.2 Le bien-être
 - 1.2.3 L'initiative et l'autonomie
 - 1.2.4 La collaboration, le partage et la coopération
 - 1.2.5 Les différentes dimensions du développement de l'enfant

Section II - MOYENS ET OUTILS POUR METTRE LES VALEURS EN APPLICATION

- 2.1 **LA STRUCTURATION DES LIEUX**
 - 2.1.1 Aménagement des lieux. Les espaces collectifs
 - 2.1.2 Aménagement des lieux. Les locaux des enfants
 - 2.1.3 Le matériel de jeux
- 2.2 **LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS**
 - 2.2.1 La planification des activités
 - 2.2.2 L'horaire de la journée
 - 2.2.3 Les moments de vie et les activités de routine
 - 2.2.4 Des activités diversifiées
- 2.3 **LES INTERVENTIONS ADULTE/ENFANT(S)**
 - 2.3.1 Le style d'intervention privilégié
 - 2.3.2 L'intervention éducative
 - 2.3.3 Les interventions quotidiennes au CPE

2.4 LA COLLABORATION AVEC LES PARENTS

- 2.4.1 Dès l'inscription
- 2.4.2 La communication CPE/parents
- 2.4.3 Le partenariat CPE/parents

2.5 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

- 2.5.1 Le travail d'équipe
- 2.5.2 Les relations avec les partenaires

Conclusion

INTRODUCTION

Le Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin

Qu'est-ce que c'est?

Le Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin est un outil développé par le comité pédagogique et adopté par l'ensemble des membres pour encadrer la recherche de cohérence de l'équipe. Il décrit les buts du service de garde, ainsi que les orientations et les valeurs professionnelles privilégiées pour guider les actions éducatives. De plus, il fournit un cadre pour les services offerts aux enfants (et à leurs parents), et il contribue à définir la nature des rôles de chacun des acteurs : enfants, éducatrices, gestionnaires et parents.

Le Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin est distinct du *Programme éducatif des services de garde du Québec. Accueillir la petite enfance* puisqu'il a été élaboré par nous et qu'il détermine notre couleur pédagogique en identifiant précisément les pratiques que nous mettons de l'avant.

Cependant, notre programme éducatif endosse complètement le cadre de référence que propose *Accueillir la petite enfance* :

- La mission du CPE Les petits lutins de Roussin, telle que détaillée sur le site web, s'inspire directement de la triple mission des CPE du Québec.
(*Accueillir la petite enfance*. Page 5)
- Les buts poursuivis par le CPE, entre autres dans le Programme éducatif du CPE, découlent de sa mission :
(*Accueillir la petite enfance*. Pages 5, 8-9, 23 à 30)
 - Accueillir l'enfant et répondre à ses besoins. Favoriser son développement global en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive, langagière.
 - Amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement. (article 5 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*)
Contribuer à sa socialisation et favoriser l'égalité des chances.
 - Promouvoir de saines habitudes de vie et prévenir en donnant à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

- La philosophie éducative véhiculée par le CPE s'appuie sur les théories reconnues dans *Accueillir la petite enfance* :
(Pages 11 à 15)
 - L'approche écologique, ou l'importance de l'interaction entre l'enfant et son environnement.
 - La théorie de l'attachement, ou l'importance d'établir une relation significative entre l'adulte et l'enfant.
- Au CPE Les petits lutins de Roussin, les pratiques pédagogiques sont orientées quotidiennement par les cinq principes de base du *Programme éducatif des services de garde du Québec* :
(*Accueillir la petite enfance*. Pages 16 à 22)
 - Chaque enfant est unique.
 - L'enfant est le premier agent de son développement.
 - Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.
 - L'enfant apprend par le jeu.
 - La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

**Le Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin.
Pourquoi? Pour qui?**

Les objectifs de notre programme éducatif sont :

- Soutenir la mise en application de notre mission, de nos orientations et nos valeurs professionnelles par l'ensemble des intervenants du CPE et ainsi assurer la qualité des services
- Servir d'outil de référence significatif à toutes les personnes travaillant au CPE Les petits lutins de Roussin, anciennes comme nouvellement engagées
- Développer la cohérence entre les différentes interventions auprès des jeunes enfants et de leur famille
- Guider l'encadrement professionnel assumé par les gestionnaires
- Rassembler les membres de l'équipe et les parents (et les autres partenaires du milieu, s'il y a lieu) autour de valeurs communes

**Le *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin*.
Quel est son contenu? Comment est-il organisé?**

Notre programme éducatif identifie les valeurs professionnelles autour desquelles l'équipe a fait consensus et qui sont défendues par le CPE Les petits lutins de Roussin. Il détermine également les savoir-être et savoir-faire à développer, ainsi que les moyens concrets à mettre en place pour poursuivre la mission du CPE dans le respect de son cadre de référence.

On retrouve des éléments de contenu touchant :

- les approches pédagogiques choisies
- les modalités de participation des enfants
- les caractéristiques de l'environnement physique et des ressources matérielles
- la structuration de l'horaire
- la nature des activités proposées aux enfants
- les interventions éducatrice/enfant(s) qui sont encouragées
- la planification, la réalisation et l'évaluation des interventions éducatives
- les outils de communication avec les parents
- le soutien, l'encadrement et l'évaluation du personnel
- ...

Le contenu du *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin* est organisé selon les sections suivantes :

Section I - Valeurs professionnelles communes

Section II - Moyens et outils pour mettre les valeurs en application

- 2.1 La structuration des lieux
- 2.2 La structuration des activités
- 2.3 L'intervention adulte/enfant
- 2.4 La collaboration avec les parents
- 2.5 Le travail d'équipe. Les relations entre les différents acteurs

Section I - VALEURS PROFESSIONNELLES COMMUNES

1.1 Valeurs professionnelles communes. Qu'est-ce que c'est? Pour qui?

Consciemment ou non, nos valeurs éducatives personnelles guident nos décisions et teintent nos interventions. Nous croyons qu'il est important pour chaque membre d'une équipe de travail d'en être conscient, de faire une analyse individuelle et de définir les valeurs qui devraient guider à la fois son action professionnelle et ses relations interpersonnelles dans l'exercice de sa fonction.

Nous avons mené une réflexion identique collectivement. Elle a conduit à un consensus autour de quatre valeurs qui s'inscrivent à l'intérieur du cadre institutionnel constitué par les lois, les règlements, le *Programme éducatif des services de garde du Québec*, etc.

Ce sont les valeurs professionnelles privilégiées au CPE Les petits lutins de Roussin :

- Le respect
- Le bien-être
- L'initiative et l'autonomie
- La collaboration, le partage et la coopération

Ces valeurs qui ont fait consensus dans l'équipe priment sur les valeurs des individus qui la composent. Elles deviennent les valeurs professionnelles communes et caractérisent notre service de garde.

Les valeurs professionnelles représentent en quelque sorte des règles morales et éthiques qui guident les décisions et l'action de l'ensemble du personnel dans l'exercice de leur profession. Elles favorisent la cohérence des interventions auprès des jeunes enfants et de leur famille et leur donnent un sens. (Lexique en petite enfance. RCPEIM, 2013. Page 63) Avec les principes de base du *Programme éducatif des services de garde*, elles sont les fondements de la pédagogie pratiquée au CPE Les petits lutins de Roussin et en assurent la qualité.

Chaque membre de l'équipe adopte une posture professionnelle en accord avec les valeurs professionnelles du CPE. Par exemple, dans les relations avec les parents: l'éducatrice fait connaître les valeurs du CPE aux parents, les explique au besoin et décrit les liens entre celles-ci et les interventions ou les décisions qui ont été prises.

1.2 Valeurs professionnelles communes. Quelles sont-elles?

Les valeurs énoncées en 1.1 sont partagées par tous les membres de l'équipe. Elles guident et encadrent les pratiques professionnelles et pédagogiques à l'intérieur du CPE. Elles sont en continuité avec les principes d'*Accueillir la petite enfance*, et ceux de *Gazelle et Potiron*.

(Réf. : *Gazelle et Potiron. Programme sur les saines habitudes de vie*)

Nos valeurs professionnelles tiennent compte des besoins et des intérêts des enfants qui fréquentent le CPE, ainsi que des particularités du milieu desservi et des caractéristiques de l'environnement. Elles représentent l'engagement de l'équipe vis à vis les enfants et leurs parents, plus largement vis à vis la communauté et la société.

À la question «Pourquoi privilégier telle intervention plutôt que telle autre?» Toute justification devrait reconnaître l'influence de l'une ou l'autre des valeurs professionnelles privilégiées au CPE Les petits lutins de Roussin. Par exemple:

- «Je laisse dormir votre enfant à la sieste parce que je respecte les besoins de sommeil que j'ai observés chez lui ...»
- «Je crois que l'utilisation d'outils visuels contribue au bien-être des enfants, peu importe le groupe d'âge, pourvu qu'ils soient adaptés ...»
- «Mon travail d'éducatrice consiste, entre autres, à encadrer les enfants et leur besoin d'explorer et de prendre des initiatives. Si je les laisse faire tout ce qu'ils veulent, je dois ensuite les réprimer ...»
- «Lorsque l'enfant voit sa maman et son éducatrice collaborer pour trouver une solution, ça le rend heureux, et c'est le meilleur modèle pour lui ...»

1.2.1 Le respect

Le respect est la manifestation d'une considération sincère à autrui. Il nous porte à agir avec égards envers les personnes qui nous entourent et envers l'environnement. Lors d'interactions, il représente la capacité d'être véritablement présent et ouvert à l'autre.

Au CPE Les petits lutins de Roussin, le respect se doit envers :

- chaque enfant, unique par ses forces et ses fragilités, son rythme et ses intérêts;
- chaque adulte, unique aussi, peu importe son rôle, sa formation et son expertise, son sexe et sa culture, etc.;
- les différences de l'un ou l'autre, visibles ou dans l'expression de soi;
- le matériel et les lieux physiques, intérieurs et extérieurs;
- les consignes et les règles de vie qui permettent de vivre ensemble.

1.2.2 Le bien-être

Le bien-être est un état que l'on vise. Dans une large perspective, il fait référence à la sensation de plaisir, ou encore au sentiment d'être heureux.

«Bien-être physique» renvoie à la bonne santé physiologique générale et à la satisfaction de nos besoins primaires : manger, dormir, avoir un toit. La réponse à ces besoins fondamentaux procure un contentement préalable à l'état de bien-être. Au CPE Les petits lutins de Roussin, bien-être est indissociable de saines habitudes de vie. Nous partageons le point de vue émis dans la publication ministérielle *Gazelle et Potiron* qui affirme que l'activité physique et de bonnes habitudes alimentaires améliorent la santé, donc la sensation de bien-être, et favorisent une philosophie de vie positive.

(Réf. : *Gazelle et Potiron. Programme sur les saines habitudes de vie*)

Le «bien-être psychologique» se définit selon une évaluation plus personnelle et subjective. La sécurité affective, les manifestations de tendresse, l'attention etc., contribuent à rendre possible pour l'enfant, et l'adulte, ce sentiment d'épanouissement.

De manière plus générale, le bien-être psychologique est lié à différentes dimensions à prendre en considération séparément ou conjointement :

- L'estime de soi
- Un certain contrôle sur «ce qui m'arrive» et sur les événements à venir
- L'accès à de nouvelles connaissances et la capacité d'apprendre
- La participation à un groupe et l'implication dans son fonctionnement

C'est pourquoi nous orientons notre intervention pédagogique de façon à permettre aux enfants d'expérimenter et de consolider ces dimensions par le jeu.

1.2.3 L'initiative et l'autonomie

L'initiative est l'action d'une personne qui propose ou fait quelque chose en premier. Nous croyons que l'initiative de l'enfant témoigne de sa motivation et de sa ténacité à découvrir ce qu'il ne connaît pas et à affronter les situations difficiles. Cette motivation intrinsèque, ajoutée à ses aptitudes naturelles, lui donne l'occasion de faire la majorité de ses apprentissages. Dans cet esprit, notre rôle est, bien sûr, d'appuyer le développement des aptitudes de l'enfant. Mais nous devons aussi nourrir son envie de prendre des initiatives et lui fournir un cadre pour qu'il persévère dans ce qu'il entreprend, par exemple en respectant son rythme individuel.

«Autonomie» signifie la liberté ou la faculté d'un individu d'agir avec indépendance. En ce sens, l'autonomie constitue un des piliers de l'éducation en Occident. Au CPE, l'autonomie de l'enfant se manifeste, entre autres, par sa capacité de reconnaître ses besoins, de les exprimer et d'interagir en fonction de ceux-ci. Pour ce faire, nous sommes convaincus que l'environnement dans lequel l'enfant évolue doit présenter une structure où il peut faire des choix, et que l'adulte en présence doit fournir un appui stimulant. Par exemple quand on pense aux apprentissages liés à l'alimentation, l'habillement, l'hygiène ou la propreté : l'éducatrice peut organiser un espace soutenant; utiliser le jeu, les chansons ou comptines, les activités de groupe; prendre le temps nécessaire pour que l'enfant connaisse des réussites selon les différents moments de vie de la journée.

1.2.4 La collaboration, le partage et la coopération

Compte tenu du très jeune âge des enfants qui fréquentent le CPE et du niveau de leur développement social et moral, la collaboration, le partage et la coopération se pratiquent d'abord entre nous, les adultes, qui les entourent. La façon dont nous menons nos relations avec les autres membres de l'équipe, les parents ou les personnes-ressource extérieures sert de modèle aux enfants qui nous observent.

La collaboration est l'acte de travailler ensemble pour atteindre un objectif. Concrètement, la collaboration suppose des échanges et l'encouragement à «faire équipe». C'est à dire la mise en commun des efforts et des ressources, ainsi que la reconnaissance que chacun peut apporter quelque chose d'unique au CPE. Ce concept implique des attitudes de non-jugement et d'ouverture aux autres qui nous ramènent au respect. Il en résulte que toutes les personnes concernées, de près ou de loin, dans le développement de l'enfant sont partenaires et agissent de concert en favorisant la communication et l'entraide.

Le partage naît de la collaboration. À notre avis, il devient même un élément clé pour que l'enfant, comme l'adulte, se sente considéré et entouré. Au CPE Les petits lutins de Roussin, les adultes présents dans le quotidien de l'enfant démontrent régulièrement cet esprit de partage.

Exemples de partage éducatrice/enfant(s):

- partage des idées et des émotions
- partage des informations et des connaissances
- partage du «pouvoir» quant au déroulement des moments de vie.

Exemples de partage entre éducatrices/parents ou entre membres du personnel:

- partage des savoirs de chacun
- partage des buts et des stratégies
- partage des outils et des ressources

La coopération invite à s'unir pour une réalisation commune. Jour après jour, l'enfant coopère. Que ce soit en donnant un coup de main à un ami, en montrant de l'empathie ou en cherchant des solutions pour résoudre un problème, il apprend à conjuguer ses forces et ses différences avec celles de ses pairs. La coopération entre le personnel, elle, est requise pour guider l'enfant dans la construction de son identité et favoriser son développement global. Chacun doit être solidaire afin d'offrir à l'enfant la stabilité et la cohérence tant au niveau des interventions que des valeurs. Sous cet angle, la reconnaissance des parents comme premiers responsables de leurs enfants est essentielle. Il en va de même du maintien de relations de qualité entre eux et les membres de l'équipe.

1.2.5 La collaboration, le partage et la coopération

La dimension affective

La satisfaction des besoins affectifs de l'enfant est fondamentale dans le développement de l'être humain. Pour y parvenir, le personnel éducateur entend mettre tout en œuvre pour rassurer l'enfant et lui fournir un environnement favorisant le développement de sa capacité à s'exprimer, à reconnaître et vivre ses émotions. L'objectif est d'aider l'enfant à construire et renforcer son estime de soi. Le personnel s'assure d'offrir des activités de découverte de soi et d'apprentissage de soi dans un contexte rassurant.

La dimension physique et motrice

La satisfaction des besoins physiologiques est centrale du développement de l'enfant tout comme les stimulations physiques, sensoriels et moteurs. Le personnel structure l'environnement et les activités afin de permettre le développement des habiletés motrices globales, comme l'agilité, l'endurance et l'équilibre et les habiletés motrices fines (saisir un petit objet et empiler).

La dimension sociale et morale

La structure même du CPE offre à l'enfant l'occasion de côtoyer, apprendre et évoluer avec d'autres enfants sous le regard d'un adulte bienveillant. Le personnel veille à ce que l'intégration au groupe soit optimale, que la coopération et le respect des différences soient valorisés et que les enfants l'intègrent graduellement. Prendre le rang lors des déplacements, prendre son tour de parole et respecter le tour des autres ainsi que le partage des jeux et des espaces sont des exemples de moment privilégié pour ces apprentissages.

La dimension cognitive

La résolution de problème, la structuration de la pensée, le raisonnement et la compréhension du monde sont au cœur de la pratique éducative. Le personnel s'assure de structurer les lieux et les activités afin de présenter des occasions de développement aux enfants. Par des questions adaptées et une approche bienveillante, la réflexion de l'enfant s'active. Le personnel encourage les enfants à trouver des solutions aux problèmes qu'ils vivent (exemple, il veut le jouet d'un autre enfant). Par une variété d'activités stimulantes et des défis imposés ou spontanés, le personnel observe le développement cognitif de l'enfant et en fait part aux parents.

La dimension langagière

Le développement du langage et de la représentation symbolique sont stimulés par la vie de groupe au CPE. Le personnel veille à s'exprimer adéquatement aux enfants en utilisant des structures de phrases complètes et en animant la lecture d'un livre quotidiennement. Ces deux actions permettent d'exposer les enfants à un nombre incalculable de mots et favorise l'acquisition d'un vocabulaire riche et varié. La

reformulation, le support et l'aide sont autant de techniques qui aident l'enfant à s'exprimer et à développer ses habiletés langagières. La structuration des lieux et des activités supportent l'expression langagière par le biais de la création artistique, les jeux de rôles et l'activité physique.

Section II - MOYENS ET OUTILS POUR METTRE LES VALEURS EN APPLICATION

La section précédente répond à la question «Pourquoi privilégier telle intervention plutôt que telle autre?» en détaillant les valeurs professionnelles sur lesquelles sont basés nos choix pédagogiques.

Cette section-ci prolonge la réflexion dans le but de compléter le Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin. Elle est consacrée à décrire «Comment mettre en application quotidiennement les valeurs professionnelles du CPE?»

Dans les pages qui suivent, nous recensons les pratiques professionnelles présentes à l'intérieur du CPE et susceptibles d'établir des balises pour soutenir l'ensemble des membres de l'équipe dans la mise en place d'un milieu de vie et de conditions optimales de développement pour les enfants qui fréquentent Les petits lutins de Roussin.

Ces pratiques sont cohérentes avec l'une ou l'autre de nos valeurs professionnelles. Souvent plus d'une. Chacune à leur façon, elles favorisent le respect, le bien-être, l'initiative et l'autonomie, la collaboration et le partage.

Les pratiques recensées sont surtout pédagogiques mais parfois, elles sont aussi reliées à l'alimentation et à la gestion. Elles sont regroupées sous cinq domaines d'application.

Trois concernent le travail auprès des enfants :

- La structuration des lieux
- La structuration des activités
- L'intervention adulte/enfant

Deux concernant le travail entre adultes :

- La collaboration avec les parents
- Le travail d'équipe. Les relations entre les différents acteurs

Une même pratique peut entraîner plusieurs façons de faire. Par exemple, l'utilisation d'outils visuels pour guider les enfants : leur nombre et les représentations choisies varient d'un local à l'autre. C'est que le professionnalisme de l'éducatrice exige d'adapter les pratiques du Programme éducatif du CPE en fonction du groupe d'âge. De plus, la recherche de cohérence pédagogique ne signifie pas pour autant que «tout le monde fait la même chose». Mais bien qu'il y ait place pour l'autonomie de l'adulte, son unicité et l'expression de sa créativité personnelle. Au même titre que ce qu'on lui demande d'encourager chez les enfants.

D'entrée de jeu, il est important de souligner un savoir-être, doublé d'un savoir-faire, qui influence constamment notre travail auprès des enfants. Toutes les pratiques identifiées dans le *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin* en sont teintées.

La sécurité physique et la sécurité affective des enfants reçoivent une attention constante. Elles sont intégrées et omniprésentes dans :

La structuration des lieux

La structuration des activités

Les interventions adulte/enfant(s)

2.1 LA STRUCTURATION DES LIEUX

Cette section est consacrée à l'usage et à l'organisation des espaces de vie à l'intérieur et à l'extérieur des limites du CPE.

L'environnement physique où évoluent les enfants, incluant le matériel à leur disposition, représente un allié précieux dans notre travail d'éducation. En plus de contribuer à leur sentiment de sécurité, il leur offre un territoire d'exploration aménagé qui tient compte de leurs capacités. De ce fait, il contribue au développement de l'estime de soi et ouvre la porte aux nouveaux apprentissages. Tel que l'affirme *Le Programme éducatif des services de garde du Québec*, la structuration des lieux constitue un outil d'intervention indirecte particulièrement approprié aux enfants de 0-5 ans.

(Accueillir la petite enfance. Pages 54)

Voici les caractéristiques des pratiques que nous avons adoptées pour l'aménagement des lieux et la rotation du matériel de jeux.

2.1.1 Aménagement des lieux. Les espaces collectifs

- L'utilisation des espaces du centre communautaire, autres que les locaux du CPE, est possible, sur une base occasionnelle, en collaboration du SRLPAT (Société des Ressources Loisirs de Pointe aux Trembles), le gestionnaire de l'immeuble dans lequel le CPE est locataire.
- Pour nous, les cours extérieures et le chemin pour s'y rendre sont des lieux particulièrement soutenant et stimulants pour le développement physique et moteur des enfants.
- Lors des activités dans ces espaces, notre priorité va à l'organisation humaine. Les éducatrices se partagent l'espace et l'occupent avec une présence de qualité. Du matériel diversifié est mis à la disposition des enfants, les invitant à la créativité.
- Une bibliothèque a été assemblée à l'intérieur du CPE et elle est en constante évolution. À l'usage des éducatrices, elle propose une variété de livres pour les enfants : livres d'histoires, d'images, documentaires, sensoriels, thématiques. Le but : développer l'intérêt pour la lecture dès la pouponnière.
- Les espaces réservés pour les communications entre le personnel et les parents sont rapidement visibles par ceux-ci, dès l'entrée dans le CPE. Ce sont :
 - les casiers de chaque enfant : les messages y sont déposés pour être vus;
 - le mur en face des casiers : menu, mots de la direction, etc.
 - l'entrée de chacun des locaux d'enfantsCertains outils visuels facilitent nos communications entre adultes. Par exemple, des photos de chacun, enfants et membres du personnel, pour indiquer les présences et absences de la journée.

2.1.2 Aménagement des lieux. Les locaux des enfants

- Les enfants sont séparés par groupes d'âge. Chaque groupe occupe un local, sauf à la pouponnière où le groupe est double. Les locaux des mêmes groupes d'âge sont situés l'un à côté de l'autre. Adjacents, ils donnent aux enfants la possibilité de circuler entre les deux, et aux éducatrices, l'occasion de coopérer.
- Les salles de toilette intégrées sont adaptées à l'âge des enfants.

- Nous avons également le souci de choisir un mobilier qui s'ajuste à leur grandeur. Exemples : petits bancs pour accéder aux lavabos; tables et chaises qui se haussent.
- Dans chaque local, nous privilégions l'installation des espaces de jeux suivants :
 - coin doux
 - coin imitation
 - coin lecture
 - coin blocs
 - coin manipulation, ou coin arts plastiques & coin jeux de table chez les plus vieux
- Dans chaque local, des coins de jeux sont créés ou modifiés selon l'intérêt des enfants.
Exemple : le coin sciences chez les 4-5 ans.
- Dans chacun des locaux, des outils visuels aident les enfants à se repérer. Ils correspondent au niveau de développement des enfants concernés.
Exemple. Pour illustrer le déroulement de la journée : photos chez les 18 mois, pictogrammes chez les 4-5 ans.
- Les productions des enfants sont valorisées et affichées dans chaque local et dans les corridors.
- Les murs, les fenêtres, le plancher, l'éclairage (etc.), font partie de l'environnement physique des enfants. Nous souhaitons les exploiter.
Exemples : affiches et illustrations sur les murs, ou encore murale de textures; papier transparent coloré aux fenêtres.
- Question d'environnement sonore, l'utilisation de la radio est réservée aux activités nécessitant son écoute.
- Désinfection et entretien : une personne est engagée expressément pour remplir cette tâche dans tous les locaux. Elle travaille en collaboration avec les éducatrices qui s'occupent aussi de désinfection et d'entretien. Le calendrier de désinfection est fixé suivant les besoins des enfants qui occupent le lieu. Le caractère hypoallergène des produits d'entretien guide nos achats, et non leur coût.

2.1.3 Le matériel de jeux

- Les objets de jeux et les jouets disponibles pour l'exploration dans l'environnement physique des enfants soutiennent leurs apprentissages. Nous reconnaissons l'importance qu'ils soient variés, de qualité, et offerts en quantité suffisante. C'est pourquoi la rotation du matériel de jeux devient incontournable à l'intérieur du CPE. Le personnel doit observer quotidiennement les enfants et être alerte, prêt à enrichir, stimuler ou modifier le matériel en place pour répondre efficacement à leurs besoins et leurs intérêts.
- En tout temps, l'éducatrice doit évaluer si le matériel s'adresse bien aux enfants auxquels elle le destine, et s'assurer qu'il soit sécuritaire selon les normes.
- Nous avons établi des principes qui encouragent et régissent la rotation du matériel entre les locaux. Ils responsabilisent chaque éducatrice professionnelle.
 - Le CPE est un milieu de travail. Les locaux appartiennent au CPE et le matériel, aux enfants. La communication entre les éducatrices au sujet de leurs intentions pédagogiques se révèle essentielle.
 - La rotation du matériel entre les locaux des mêmes groupes d'âge est facilitée par la proximité et la collaboration pour planifier les activités.
 - Le matériel réservé à la rotation est identifié. Par exemple, des bacs thématiques bâtis par le personnel et étiquetés. Une telle réalisation nécessite de communiquer, de mettre en commun et de diffuser l'information. Autre exemple : des valises thématiques, appropriées pour tous les groupes d'âge et libres pour toutes les éducatrices selon un système d'emprunt.
- Lors de la planification des activités, nous favorisons la récupération, le recyclage et la réutilisation.

2.2 LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS

Il est ici question du déroulement de la journée des enfants. C'est à dire de l'organisation du temps qu'ils passent au CPE. Toujours en concordance avec le *Programme éducatif des services de garde du Québec* (Pages 39 à 53), nous proposons des activités qui suscitent chez les enfants la curiosité et l'envie d'apprendre par eux-mêmes, et qui contribuent au développement de leur estime de soi. Nous cherchons à leur faire vivre des moments de vie le plus ouverts possible, touchant plusieurs dimensions du développement, et susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. Cette section souligne le cadre à l'intérieur duquel les éducatrices structurent les activités, ainsi que le rythme, l'alternance et le type d'activités qui se succèdent.

2.2.1 La planification des activités

- Une période de planification hebdomadaire d'une heure est prévue à l'horaire de chaque éducatrice. Elle se déroule en équipe avec la collègue qui travaille dans le même groupe d'âge.
- Les éducatrices de rotation, d'accueil et de fermeture jouent un rôle aussi important dans la structuration des activités que les éducatrices des groupes d'âge. Chacune arrive avec sa spécificité, des forces différentes en animation, et des suggestions de nouveau matériel de jeux.
- Les éducatrices sont soucieuses que chacun des moments de vie vécus au CPE donne aux enfants l'occasion d'apprendre par le jeu. Dans cet esprit, la planification s'inspire des intérêts et des besoins des enfants. Elles écoutent leurs idées et elles observent leurs jeux; puis elles structurent des projets, proposent de nouveaux objets de jeux, créent des activités.
Une attention particulière est portée aux jeux initiés par les enfants afin qu'ils soient pacifiques, respectueux des autres et de l'environnement, et qu'ils participent à leur développement.
- Les thèmes ne sont pas uniformisés. Chaque éducatrice les détermine en fonction des intérêts des enfants du groupe.
Les fêtes et les événements saisonniers sont soulignés collectivement et organisés par le comité pédagogique. Ils sont structurés dans le respect des saines habitudes de vie.
Par exemple, nous choisissons des aliments à haute valeur nutritive. Pour l'Halloween, nous remplaçons la cueillette des bonbons par le défilé des costumes; nous proposons des recettes avec la citrouille.
Pour Pâques, nous cuisinons des omelettes; nous décorons des coquilles d'œufs.

2.2.2 L'horaire de la journée

- L'horaire de la journée-type représente un outil de travail essentiel et exemplaire. À la fois respectueux et apaisant, il fournit la base nécessaire pour que les éducatrices qui alternent auprès de chaque groupe interviennent en collaboration, dans le but de favoriser l'action autonome des enfants. D'un coup d'œil, l'adulte prend connaissance des périodes de la journée et des plages-horaire qu'elles occupent.

L'horaire de la journée :

- Structure la journée.
 - Sécurise les enfants parce qu'il établit des routines stables qui reviennent chaque jour malgré les changements d'éducatrices.
 - Équilibre les activités offertes quotidiennement.
 - Informe et rassure les parents.
 - Sert de base pour initier la communication entre parents et enfants.
- L'horaire de la journée-type doit être transmis aux parents. Il est aussi affiché, à la vue, dans chacun des locaux. Voici l'exemple de l'horaire type d'une journée dans le groupe des Fourmis et des Polochons (groupe de d'enfant de 3-4 ans 2016-2017)

7h à 9h	Arrivée et accueil des enfants dans la grande salle, jeux libres jusqu'à 9h15.
8h	Arrivée de l'éducatrice du groupe des Polochons
8h15	Arrivée de l'éducatrice du groupe des Fourmis
9h15	Partage des tâches de la journée suivie de la collation
9h45	Causerie
10h15	Activités dirigées puis période de jeux à l'extérieur
11h30	Diner
12h30	Jeux de transition pour la préparation à la période de repos
13h	Histoire racontée par l'éducatrice puis la période de repos
14h45	Réveil progressif des enfants
15h15	Collation d'après-midi
16h	Ateliers dans le local des Fourmis
16h30	Période de jeux libre en groupe fusionné jusqu'à la fermeture
18h	Fermeture du CPE

- Dans chaque groupe d'âge, des outils visuels ponctuent le déroulement du temps et de l'horaire. Fixés à la hauteur des enfants, les éducatrices y réfèrent régulièrement. Par exemple, le calendrier, les illustrations des moments de la journée, le tableau des responsabilités.

- L'établissement de rituels s'ajoute à l'horaire pour sécuriser les enfants. Ils indiquent quel est moment à venir ou ils marquent le passage d'un temps plus long.

Exemples.

Les «bonjours» du matin, le lavage des mains, les chansons avant la sieste.

Nous considérons l'anniversaire de l'enfant comme une date incontournable dans l'année. Chaque groupe est invité à construire un rituel pour le souligner, dans le respect des saines habitudes de vie : le gâteau d'anniversaire est remplacé par un dessert spécial à l'intention de l'enfant.

2.2.3 Les moments de vie et les activités de routine

- Tous les moments de vie sont importants pour les enfants, de l'accueil à la fermeture. Les activités proposées doivent être de qualité.

Exemple. Pour atteindre cet objectif, le CPE consacre un budget et alloue du temps de planification à l'organisation des activités de la «fermeture».

- Structuration de l'accueil et de la fermeture :
 - Ces moments de vie se déroulent en groupes multiâges, dehors ou dans la grande salle du CPE. Si les groupes sortent à l'extérieur, ils le font vers 16:15-16:30hres en après-midi. Toutes les éducatrices participent.
 - De septembre à décembre, dans la mesure du possible, les poupons et les 18 mois sont accueillis dans la cour qui leur est réservée ou dans un des deux locaux de leur groupe d'âge.
 - Chaque fin de journée, des activités et des coins de jeux sont offerts suivant certaines règles :
 - recherche d'équilibre entre activités libres et activités animées par l'adulte
 - mise en place de coins avec du matériel différent de celui auquel les enfants ont eu accès depuis la matinée
 - objets de jeux favorisant la contribution de plusieurs dimensions du développement
 - jeux libres dans les coins

- Structuration des activités physiques.

Chaque jour, nous initions des activités physiques d'intensités diverses. Elles sont intégrées par le biais de toutes les autres activités, avec la plus grande diversité de matériel possible, dans la totalité des lieux physiques.

Par exemple, lors d'une transition ou d'un déplacement : jeu des statues; marcher sans faire de bruit, en reculant, ou avec une pochette en équilibre sur la tête. (*Réf. : Gazelle et Potiron. Programme sur les saines habitudes de vie*)

- Au niveau de l'alimentation :
 - Les enfants sont sensibilisés à goûter aux aliments qui sont au menu. Nous privilégions des aliments variés, à valeur nutritive élevée, appartenant aux quatre groupes alimentaires. Pour ce faire, le menu cyclique est préparé en collaboration avec le cuisinier et supervisé par une nutritionniste.
 - Le repas du midi et les collations sont des moments calmes, agréables et propices aux échanges spontanés. Le rythme biologique des enfants, leur niveau de développement et leurs besoins individuels sont respectés. Exemples : utilisation de pictogrammes pour exprimer le besoin d'eau; bavoirs ou pas selon l'habileté des enfants à manger seuls.

- Les activités d'hygiène font partie des routines des enfants :
 - Lavage des mains, avant les repas et après la toilette.
 - Apprentissage de la propreté selon le rythme de l'enfant. Cohérence, communication et collaboration sont requises entre éducatrices et parents.
- La période de repos est une activité quotidienne dans chacun des groupes d'âge. Respectueuse du rythme biologique des enfants et de leurs besoins individuels, elle est planifiée et adaptée (horaire et durée) en fonction des enfants du groupe.

2.2.4 Des activités diversifiées

- Dans chacun des groupes d'âge, les types d'activités prévues chaque jour alternent pour répondre au caractère unique de chaque enfant.
Les activités sont :

- dirigées par l'éducatrice
 - libres
 - avec choix, comme les activités en ateliers
 - spéciales, par exemple un spectacle à la Maison-Théâtre
 - individuelles
 - en grand groupe
 - en sous-groupes
- De plus, elles soutiennent les moments de transition tel l'habillage, les déplacements, le rangement
- Afin de favoriser le développement du langage, plusieurs moyens concrets sont ajoutés à la planification journalière :
 - Animation d'une causerie quotidienne adaptée à l'âge des enfants de chaque groupe
 - Répétition de comptines et de chansons associées à telle ou telle activité
 - Accès régulier aux livres à travers différentes activités, dont le «*Croque-livres*» à l'entrée du Centre Roussin
 - Utilisation de pictogrammes
- Des activités d'intégration sont mises en place pour favoriser le passage de l'enfant d'un groupe d'âge à l'autre.
- Le comité pédagogique organise des activités spéciales pour les enfants de 2 ans et plus. Exemples : sorties éducatives, ateliers éducatifs.

Avant d'aborder les sections du *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin* qui influencent les relations interpersonnelles entre enfants et adultes, nous insistons sur une pratique qui les encadre toutes :

En continuité avec les valeurs du CPE et pour favoriser le lien de confiance, des règles de vie et un code d'éthique sont établis entre les différents acteurs : enfants, éducatrices, parents, membres de la direction et employés de soutien.

2.3 LES INTERVENTIONS ADULTE/ENFANT(S)

Nous assumons pleinement l'affirmation suivante reconnue par de nombreuses références pédagogiques :

L'établissement d'une relation significative entre l'éducatrice et chacun des enfants qui compose le groupe est primordial pour leur développement global

Nous avons tracé un cadre pour faciliter les interventions adulte/enfant(s) qui vont dans ce sens.

2.3.1 Le style d'intervention privilégié

- L'éducatrice est un modèle pour les enfants de tous les groupes d'âge quant à l'application des valeurs du CPE et l'utilisation des habiletés sociales comme accueillir, sourire etc.
- Par conséquent, nous favorisons le style d'intervention démocratique tel que décrit dans *Le programme éducatif des services de garde du Québec*.
(Réf. : *Accueillir la petite enfance. Définitions des styles d'intervention. Page 37*)
Le style permissif n'est pas privilégié parce qu'il n'apporte pas une réponse universelle aux besoins de sécurité et d'encadrement des enfants.
- La définition de la discipline que nous retenons va également dans ce sens :
Discipliner signifie avant tout éduquer, soutenir, stimuler et influencer, de façon raisonnable et cohérente en tenant compte de l'âge, des limites et des capacités de chaque enfant.
Discipliner ne signifie pas punir, mais plutôt amener l'enfant à réfléchir et résoudre les problèmes.
- En lien avec l'ensemble des valeurs du CPE, les enfants remplissent des tâches et des responsabilités selon leurs intérêts et/ou leurs capacités.

2.3.2 L'intervention éducative

- Nous favorisons l'application du processus d'intervention éducative adultes-enfants :

Observation ➤ Planification ➤ Intervention ➤ Évaluation+Autoobservation
➤ Réajustement s'il y a lieu ➤ Retour à l'observation

(Réf. : Accueillir la petite enfance. L'intervention éducative. Pages 32 à 38)

- L'observation est de première importance.
Elle outille l'éducatrice pour chaque action pédagogique à poser.
Elle lui apporte les informations contextuelles nécessaires pour choisir le style à adopter dans son intervention, démocratique ou directif.
(Réf. : Accueillir la petite enfance. Définitions des styles d'intervention. Page 37)
- Un portfolio, conçu à partir du questionnaire de l'ASQ, consigne les observations des éducatrices et des parents sur le développement de l'enfant.
Le portfolio suit l'enfant tout au long de son parcours au CPE.
- Nous avons rédigé une politique d'intégration des enfants à besoins particuliers qui permet de répondre adéquatement aux besoins des enfants et qui définit la collaboration attendue de part et d'autre : CPE, parents et ressources extérieures.
Référence : Politique d'intégration

2.3.3 Les interventions quotidiennes au CPE

Chaque jour, de l'accueil à la fermeture, nous valorisons le recours à des interventions et à des relations interpersonnelles de qualité, significatives et affectueuses, entre adultes (éducatrices et parents) et enfants de tous les groupes d'âge.

Nous en identifions plusieurs ici :

- Accueillir l'enfant.
- L'accompagner, le soutenir et le stimuler à chaque moment et à chaque activité de la journée. Dans le but, par exemple, de développer une image positive de lui-même, de chercher des solutions aux problèmes ou de résoudre des conflits avec ses pairs.
- Utiliser l'approche corporelle. C'est à dire observer les corps des enfants pour mieux les comprendre, les aider et répondre à leurs besoins et attentes. Établir des relations chaleureuses et sécurisantes avec chacun et nous servir de notre propre corps comme caisse de résonance corporelle pour ressentir ce que les enfants ressentent et prendre soin d'eux.
- Rechercher un moment individuel privilégié avec chaque enfant.
- Favoriser les «bons coups» : renforcement positif en utilisant les gestes, les mots ou le langage non verbal.
- Mettre en pratique l'écoute adulte/enfant et enfant/enfant en tout temps.
- Établir un partenariat avec l'enfant et l'encourager dans ses choix.
- Faire des compromis, par exemple lors de l'habillage : «Je te mets une mitaine et tu mets l'autre tout seul!»
- Intervenir de façon positive.
- Fixer des limites claires.
- Uniformiser certaines consignes à l'intérieur du CPE et les adapter aux différents groupes d'âge.
- Faire suivre les comportements inadéquats de l'enfant de conséquences logiques et/ou cohérentes, de telle sorte qu'il perçoive clairement le lien direct entre ses actions et les gestes réparateurs.
- Appliquer les consignes, les interventions et les demandes aux enfants avec constance et cohérence, par exemple dans les activités liées à l'habillage, aux repas, aux déplacements, au rangement.
- Adopter régulièrement des interventions indirectes, très appropriées pour les périodes de transition avec les 0-5 ans : chansons, histoires, fermer les lumières, modifier l'espace, etc.
- Créer un climat de plaisir.
- Développer notre pratique de l'auto observation.

2.4 LA COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Les valeurs et les pratiques du CPE favorisent une relation de partenariat avec les parents, différente d'une relation commerciale (d'affaires) entre une entreprise et ses clients.

2.4.1 Dès l'inscription

- Au moment de l'inscription des nouveaux enfants, du temps de qualité est accordé par la direction et les éducatrices pour répondre aux questions et aux inquiétudes des parents. Cette attitude se maintiendra tout au long de leur passage au CPE.
- Nous avons pour objectif que les parents fassent connaissance avec le personnel et les lieux, et soient informés des stratégies éducatives privilégiées, du Programme éducatif du CPE Le petits lutins de Roussin, de la régie interne et des règlements généraux.

2.4.2 La communication CPE/parents

- Pour favoriser l'apprentissage du français chez les enfants issus de l'immigration, la langue française est priorisée dans les communications verbales et écrites avec les parents.
- Afin d'assurer le suivi du développement de l'enfant, divers moyens de communication sont utilisés entre le personnel et les parents :
 - affiches et tableaux de communication sur les murs, à l'entrée, dans l'espace-vestiaire et près des locaux. À la fermeture, les parents trouvent rapidement leur enfant, ainsi que les communications écrites qui leur sont destinées.
 - cahier personnel, rempli quotidiennement
 - échanges journaliers et rappels verbaux
 - courriel et site Web du CPE
 - appels téléphoniques
 - références aux ressources pertinentes
 - offre de conférences répondant aux besoins des parents
 - portfolio

- Le portfolio se veut un outil de communication privilégié entre le personnel éducateur et les parents. Il s'appuie sur l'observation régulière du développement de l'enfant à partir des *Questionnaires ASQ* qui sont adaptés à chaque tranche d'âge.

À la fois grille d'observation et outil de communication, le portfolio suit l'enfant tout au long de son parcours au CPE. Éducatrices et parents y consignent leurs observations sur les différentes dimensions de son développement.

Exigeant d'être complété avec une certaine régularité, il donne l'occasion d'installer une communication de qualité entre éducatrices et parents parce qu'elle demeure constante.

C'est un exemple de collaboration fertile entre éducatrices et parents.

- Chaque année, deux rencontres collectives sont prévues pour les parents des enfants d'un même groupe d'âge. Animées par le personnel, elles sont organisées en septembre et entre la fin mai et la fin juin.

Nous en profitons pour présenter et expliquer le programme éducatif aux parents.

- Selon les observations recueillies par un membre du personnel ou par les parents eux-mêmes, des rencontres éducatrice/parent(s) personnalisées sont planifiées au besoin. Elles se tiennent avec ou sans l'apport d'un membre de la direction.

2.4.3 Le partenariat CPE/parents

- Chaque parent est membre du CPE. Selon leurs compétences, leurs intérêts ou leurs observations, tous ont la possibilité de transmettre les commentaires et les idées susceptibles d'enrichir notre milieu : nouveau projet, proposition d'activité, etc.

- Les parents sont invités à participer à la vie active du CPE en fonction de leur disponibilité et de leurs goûts. Cette participation peut prendre diverses formes :

- Devenir administrateur (C.A.)
- S'impliquer dans un comité avec d'autres parents et membres de l'équipe
- Agir à titre d'accompagnateur lors de sorties ou d'activités spéciales structurées dans le groupe de leur enfant. La charte du parent accompagnateur définit les responsabilités de celui-ci et les attentes du CPE envers les parents qui côtoient l'ensemble des enfants lors d'activités.

(Référence : *Charte du parent accompagnateur.*)

- En tout temps, le parent est bienvenu dans le local de son enfant à condition de respecter le fonctionnement et le rythme du groupe, ainsi que la charte du parent accompagnateur.

2.5 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

La proximité des locaux, l'étroitesse des corridors et la configuration des espaces communs encouragent les contacts et la communication entre tous les acteurs du CPE. Les membres du personnel tirent profit de cet environnement physique en entretenant des liens chaleureux ou cordiaux entre eux, avec les enfants, les parents, et les personnes-ressources extérieures.

2.5.1 Le travail d'équipe

Pour les enfants de tous les groupes d'âge, les membres de l'équipe apparaissent comme des modèles.

C'est pourquoi ils doivent assumer leur responsabilité collective de promouvoir les valeurs professionnelles du CPE et les habiletés sociales qui y sont transmises. Il s'agit du premier fondement de notre travail d'équipe.

Par exemple, nous pouvons compter sur des remplaçant(e)s stables, intégré(e)s à l'équipe régulière. Ils garantissent la relève des titulaires de poste en cas d'absences, de vacances ou de congés. Mais surtout, ils maintiennent la constance dans l'approche pédagogique et poursuivent les interventions éducatives amorcées auprès des enfants.

D'autre part, des façons de faire ont été identifiées et structurées pour ancrer véritablement le travail d'équipe et le consolider :

- Pour favoriser l'apprentissage du français chez les enfants issus de l'immigration, la langue française est priorisée dans les communications verbales entre les membres du personnel.
- La période de planification hebdomadaire se déroule toujours à deux éducatrices. Elle se révèle pédagogiquement stimulante et concrétise la collaboration au niveau de l'élaboration et de l'organisation des activités.
- Si aucun(e) remplaçant(e) régulier(ère) n'est disponible pour prendre une relève, notre premier choix est de jumeler les enfants sans éducatrice aux groupes où d'autres enfants sont absents. Si c'est impossible, nous sollicitons les services d'une éducatrice membre d'un service de remplacement reconnu et nous l'orientons au cours de la journée.
- Les éducatrices utilisent des cahiers de communication pour assurer la circulation des informations entre tous les employés concernés, qu'ils travaillent à l'ouverture ou à la fermeture, qu'ils occupent un poste de rotation ou de remplacement.

- Le processus d'embauche et l'encadrement des ressources humaines reposent sur les choix pédagogiques du milieu et sur leur application. En ce sens, des outils de gestion ont été créés. Exemples : le *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin* et le *Document de support à l'auto évaluation annuelle*.
- L'évaluation annuelle du personnel se déroule en petits groupes. Cette pratique reflète la dynamique du travail d'équipe inhérente à l'emploi, encourage l'apprentissage et construit le savoir collectif.
- Nous tenons environ huit réunions d'équipe par année. Prévues à l'extérieur des heures d'ouverture du service de garde, tous les membres sont convoqués. Plusieurs objectifs sont poursuivis parmi lesquels :
 - discuter et débattre des pratiques pédagogiques
 - développer la cohérence dans l'action éducative.
Exemples : interventions qui font l'objet d'ententes communes; participation à des ateliers de formation en groupe
 - entretenir l'esprit de collaboration et de concertation.
Exemple : règles de fonctionnement dans les espaces partagés

2.5.2 Les relations avec les partenaires

- À l'écoute des préoccupations de l'ensemble des parents et des réalités de l'équipe de travail, le conseil d'administration apporte sa contribution en définissant et en révisant les orientations et les objectifs annuels.
Le C.A. assure aussi l'évaluation de la qualité des services offerts.
- Chaque année, selon nos fonctions, nous intégrons des stagiaires des établissements d'enseignement collégial et universitaire.
Cette implication permet de :
 - suivre l'évolution des savoirs et des ressources éducatives
 - jouer un rôle social auprès des futur(e)s professionnel(le)s de la petite enfance
 - former une relève
 - améliorer notre pratique
- Nous travaillons en collaboration avec des partenaires du milieu communautaire et du réseau de la santé pour mener à bien notre mission et pour répondre aux besoins particuliers des enfants.
- L'équipe et les administrateurs s'adjoignent les services de professionnel(le)s reconnu(e)s pour les appuyer au regard de questions ou de défis qui requièrent des connaissances et des habiletés spécifiques.

CONCLUSION

Le *Programme éducatif du CPE Les petits lutins de Roussin* remplira son rôle de guide dans la mesure où nous le maintiendrons vivant, dynamique et pertinent.

Certains outils peuvent nous le garantir.

Que ce soit en ligne sur le site web du CPE ou version-papier, la forme du *Programme éducatif du CPE* doit le rendre facilement accessible pour des références ponctuelles quotidiennes par chaque membre de l'équipe.

Régulièrement questionnées et mises en parallèle avec nos valeurs pour assurer leur cohérence, nos savoir-faire s'enrichissent. Les nouvelles pratiques adoptées sont ajoutées. Les pratiques délaissées sont retirées.

Un calendrier, fixé en équipe de travail, permet de prévoir la révision du *Programme éducatif du CPE* à intervalles réguliers. L'identification d'un moyen simple ou de responsables pour recueillir les modifications écrites s'impose pour éviter de les perdre de vue

Finalement le processus d'évaluation annuelle du personnel, en collaboration avec la direction, et la révision périodique des orientations et objectifs du CPE Les petits lutins de Roussin par le conseil d'administration sont incontournables. Ils permettent de mesurer la mise en application et l'atteinte de notre engagement pour la qualité.

Crédits

Élaboration du contenu par le comité-plateforme pédagogique du CPE

Membres originaux 2013-2015:

Cristina Viegas - Dominique Panneton - Ève Candie - Martine Lapalme - Rose Cangé, éducatrices

Jessie Lagotte - Marie-Lise Rioux - Stéphanie Pelletier, parents

Maxime Côté, directeur général

Michelle Marquis, consultante

Révisé par le conseil d'administration le 22 février 2017

Rédaction : Michelle Marquis, consultante Pédagogie_Relations Interculturelles